

Majeure haute spécialisation de la Nouvelle-Écosse

(Programme pilote commençant en septembre 2023 : **CSAP**)

Les élèves du deuxième cycle du secondaire participant au programme de certificat de majeure haute spécialisation obtiennent un certificat de reconnaissance en suivant des cours liés à un secteur, en explorant des carrières et en participant à l'apprentissage en milieu communautaire.

Quels sont les avantages du programme pour les élèves?

Le programme a été conçu pour

- aider les élèves à acquérir les compétences et les aptitudes nécessaires pour prendre des décisions éclairées et faciliter leur transition du secondaire aux études, à la formation et à l'emploi;
- améliorer la motivation des élèves et souligner leurs accomplissements et leurs expériences à l'école et dans le monde;
- approfondir leurs connaissances sur l'éducation et les options d'orientation professionnelle en Nouvelle-Écosse;
- renforcer les liens entre l'éducation, la communauté et l'industrie;
- établir des liens entre la formation et les expériences et le marché du travail local afin de communiquer aux élèves les possibilités auxquelles on peut accéder ici en Nouvelle-Écosse.

Calendrier et volets du programme pilote

En 2023–2024, neuf écoles participeront au projet pilote pour un de trois certificats : **arts**, **métiers spécialisés** ou **technologie**. Dans les années à venir, le programme de certificat de majeure haute spécialisation sera offert dans davantage d'écoles. À mesure que le programme sera développé, les écoles pourront faire la demande pour offrir une majeure dans d'autres secteurs professionnels.

Région	École	Certificat
CREAV	Central Kings Rural High School	Métiers spécialisés
CRECBV	Glace Bay High School	Arts
	Breton Education Centre	Santé et bien-être
CSAP	École Beau-Port	Métiers spécialisés
CRECC	Cobequid Educational Centre	Arts
CREH	Cole Harbour High School	Métiers spécialisés
	JL Ilsley High School	Technologie
CRES	Richmond Education Centre/Academy	Métiers spécialisés
CRESS	Liverpool Regional High School	Métiers spécialisés
CRETC	Shelburne Regional High School	Métiers spécialisés

Chaque certificat est composé de quatre volets :

- **Choix de cours ciblés**
Les élèves suivent le cours d'éducation coopérative 11^e ou 12^e année et trois cours facultatifs qui correspondent à une carrière quelconque.
- **Apprentissage en milieu communautaire**
Les élèves participent à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire pendant un total d'au moins quatre heures. (ex. participation à un événement communautaire, atelier ou compétition liée au secteur)
- **Formation et titres de compétence**
Les élèves obtiennent au moins six certificats de formation et titres de compétence acceptés par des programmes postsecondaires et des employeurs.
- **Portfolio**
Les élèves montrent ce qui a été appris dans un portfolio dans myBlueprint qui montre les compétences acquises, leur développement et leurs plans en ce qui a trait à leur formation et leur orientation.

myBlueprint est une ressource d'orientation en ligne offerte à chaque élève du deuxième cycle du secondaire de la Nouvelle-Écosse. Dans myBlueprint, les élèves peuvent faire des évaluations personnelles, effectuer des recherches sur les carrières et les programmes d'études postsecondaires, faire le suivi des crédits en voie d'obtention, harmoniser leurs cours au secondaire avec les programmes postsecondaires, créer et envoyer des CV, explorer les informations sur le marché du travail, développer et envoyer des portfolios et plus encore. Les élèves auront accès à myBlueprint après le secondaire pourvu qu'il ne s'écoule pas plus de 12 mois entre leurs sessions.

Page d'accueil : <https://careerpathways.ednet.ns.ca/fr/myblueprint>

Processus d'inscription

Il n'existe pas de processus de demande formel. Les élèves doivent aviser leur conseillère ou conseiller en orientation ou registraire qui en fera note dans PowerSchool sous « Programmes supplémentaires ». On encourage les élèves à choisir le programme lors du processus de sélection de cours en 9^e année et de commencer le programme en 10^e année. Cependant, il est aussi possible de s'y inscrire plus tard lors des études secondaires, pourvu que les élèves soient en mesure de suivre tous les volets du programme.

Les élèves qui participent actuellement à un programme reconnu, comme le baccalauréat international, Options et opportunités ou immersion française, peuvent tout de même obtenir un certificat de majeure haute spécialisation.

Gestion du programme

Conseillère ou conseiller en orientation	<ul style="list-style-type: none">• sélection de cours, vérification des crédits, certificats• soutien pour myBlueprint
Personnel et personnes enseignantes dans les écoles	<ul style="list-style-type: none">• programmes d'études et cours d'éducation coopérative liés• apprentissage en milieu communautaire, certificats, formation incluse dans le programme d'études
Consultante ou consultant en initiatives	<ul style="list-style-type: none">• soutien aux CRE et au CSAP pour l'apprentissage en milieu communautaire et l'éducation coopérative• soutien pour la mise en œuvre du programme pilote
Agente ou agent de liaison avec Nouvelle-Écosse au travail	<ul style="list-style-type: none">• possibilité de soutien à la demande des écoles• événements à l'école, ateliers et formation en petits groupes, séances individuelles, information sur le marché du travail et ressources
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance	<ul style="list-style-type: none">• mise en œuvre du programme pilote• soutien aux CRE et au CSAP

Communication avec les élèves et les familles

Les personnes responsables de l'apprentissage par l'expérience et de la consultation en orientation des jeunes coordonneront les présentations aux élèves et les visites dans les salles de classe. Les élèves et les familles peuvent visiter le site Web ou communiquer avec la conseillère ou le conseiller scolaire.

Majeure en métiers spécialisés

Choix ciblé de cours

Deux cours obligatoires :

- **Un des suivants** : Métiers spécialisés 10^e OU Métiers des services 10^e OU Technologie de la construction 11^e (LD)
- **Un des suivants** : Métiers spécialisés 12^e cours coopératif OU Éducation coopérative 11^e OU 12^e

Deux cours au minimum au choix parmi les suivants :

- Charpenterie et menuiserie 11^e
- Éducation coopérative 11^e OU 12^e OU Métiers spécialisés 12^e cours coopératif (en plus du crédit obligatoire en éducation coopérative indiqué ci-dessus)
- Entrepreneuriat 12^e*
- Introduction à la mécanique 11^e
- Métiers culinaires 11^e
- Métiers de la construction 11^e
- Métiers des services 10^e
- Métiers spécialisés 10^e
- Technologie 11^e
- Technologie de la construction 11^e

*offert par l'entremise de l'[École virtuelle au CSAP](#).

Apprentissage en milieu communautaire

Les élèves auront des occasions de participer à des activités d'apprentissage en milieu communautaire tout au long de leurs cours, y compris par l'entremise de l'éducation coopérative. Les élèves montreront leur participation à au moins deux expériences d'apprentissage en milieu communautaire pendant un total d'au moins quatre heures (en plus de leur cours d'éducation coopérative), qui peuvent comprendre les activités suivantes :

- participer à un projet de bénévolat, un projet communautaire ou un projet d'apprentissage par le service dans le domaine des métiers spécialisés
- assister à un salon de l'emploi, une conférence ou un atelier
- travailler avec une personne Aînée, dans la communauté offrant le mentorat ou gardienne du savoir
- participer à une compétition locale, provinciale ou nationale (p. ex. Compétences Canada - Nouvelle-Écosse)

Formation et titres de compétence

Les élèves obtiendront un minimum de *six* certificats de formation et titres de compétences, principalement lors de leur cours d'éducation coopérative. La formation les aidera à se préparer pour leurs stages, à se sensibiliser aux enjeux concernant la santé et la sécurité et à acquérir les compétences utiles dans le secteur.

Quatre cours obligatoires :

- Pour des milieux de vie plus sûrs – Association canadienne des commissions des droits de la personne
- Santé et sécurité au travail (SST)
- Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- Travailler en fonction des capacités – Association canadienne des commissions des droits de la personne

Choisir au moins deux des suivants :

Métiers de construction, de fabrication ou de transport

- formation à la sécurité pour le programme *Construire un avenir pour les jeunes*
- formation à la sécurité pour le programme *Prendre le volant*
- formation sur la protection contre les chutes
- utilisation des échafaudages

Métiers du service

- cours sur la bonne manipulation des aliments
- formation à la sécurité pour le programme *À table*
- formation « NS Best Service Excellence »

Autres

- secourisme et RCR
- Sécurité au travail

Les élèves pourraient avoir accès à d'autres titres de compétence et possibilités de formation qui pourront être inclus dans cette liste après approbation.

Portfolio

Les élèves montrent des preuves de leur croissance, leur développement de compétences et leur apprentissage et y réfléchissent grâce à un portfolio dans [myBlueprint](#). Leur portfolio peut comprendre :

- un inventaire des aspects de leur personnalité et de leurs compétences
- un CV et des lettres de recommandation
- des formations et des titres de compétence
- de la documentation et des réflexions sur les contributions à la communauté, la citoyenneté, le bénévolat et les expériences en éducation coopérative
- de la documentation et des réflexions sur des projets, des enseignements et de l'apprentissage autonome
- des plans pour les études et l'orientation